

# Baromètre de la délinquance à Mayotte

janvier à octobre 2023  
Comparaison avec janvier à octobre 2022

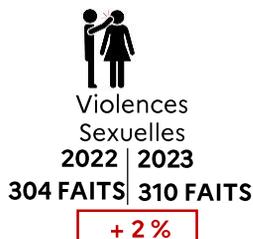
## ACTIVITÉ JUDICIAIRE

	2022	2023	
 MIS EN CAUSE	5 424	6 096	+ 12 %
 GARDE A VUE	3 228	3 824	+ 18 %
 ECROUS	353	708	+ 101 %

## ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE

2022 | 2023  
4 038 FAITS | 4 202 FAITS  
**+ 4 %**

### Zones Police et Gendarmerie



## ATTEINTES AUX BIENS

2022 | 2023  
4 372 FAITS | 5 022 FAITS  
**+ 15 %**

### Zones Police et Gendarmerie



\*L'ensemble des pourcentages sont calculés par rapport à la période de janvier à octobre 2022.

\*\*Les violences crapuleuses sont liées au vol.

\*\*\*Les violences non crapuleuses sont les violences dites gratuites, dont le vol ne constitue pas le motif (bagarres, différends entre voisins etc.).

\*\*\*\*Les coups et blessures volontaires sont comptabilisés dans les violences non crapuleuses.